



neodisher® special plus



Détartrant pour lave-vaisselle et chauffe-eau

Concentré liquide

Domaines d'application:

- Pour le détartrage et décapage des lave-vaisselles, chauffe-eau.
- Elimine efficacement les dépôts de calcaire tenaces et les impuretés.
- Convient pour tous les matériels comme le verre, la porcelaine, le plastique et l'acier inoxydable.
- Non compatible avec l'aluminium, l'aluminium anodisé, et les alliages en métaux légers.

Propriétés :

- Très bonne dissolution des souillures
- Inodore
- Peu moussant

Utilisation et dosage:

Détartrage et décapage des lave-vaisselles :

Ajouter neodisher special plus à l'eau du réservoir chauffée (50-65°C) et lancer le programme.

Lors du lancement du programme, arrêter le dosage des détergents, en particulier ceux contenant du chlore afin d'éviter la formation de gaz chlorés et une trop grande consommation due à la neutralisation. Contrôler le résultat de nettoyage après 15 minutes. Pour des dépôts plus importants, renouveler l'opération. Les surfaces très entartrées peuvent être nettoyées à l'aide du neodisher special plus en concentré.

Enfin rincer l'intérieur de la machine à l'eau claire ou relancer un programme pour la circulation de l'eau en ajoutant uniquement de l'eau claire sans détergent.

Plonger les pièces détachables dans une solution de neodisher special plus à max 5% (50ml/l). Puis rincer abondamment les surfaces nettoyées avec de l'eau claire.

Détartrage et décapage des chauffe-eau :

Appliquer neodisher special plus, soit selon les recommandations dans le tableau ci-après sous forme diluée ou non en fonction du type de salissure sur les surfaces à nettoyer, soit remplir les récipients à détartrer avec la solution.

Laisser agir peu de temps et rincer abondamment les surfaces nettoyées à l'eau claire.

Eviter les temps de contact pendant toute une nuit.

S'assurer de la résistance de toutes les pièces aux acides. Des conduites d'évacuation résistantes aux acides sont nécessaires.

Les tubes en fibrociment ou en fonte sont inadaptés et nécessitent une neutralisation préalable.

| | | |
|------------------------------|-----------|--------------|
| Pour un entartrage léger | 1,0-5,0% | 10 - 50 ml/l |
| Pour un entartrage important | Concentré | |



neodisher® special plus

Recommandations générales d'utilisation:

- Usage professionnel uniquement.
- Pour éviter les résidus sur les surfaces en contact avec les denrées alimentaires, bien rincer à l'eau après chaque nettoyage.
- Pour un dosage économique et contrôlé nous recommandons l'utilisation de systèmes de dosage manuels (pompes manuelles, postes de dilution...). N'hésitez pas à nous contacter.
- Ne pas mélanger à d'autres produits.
- Ne pas transvaser dans des bidons ou flacons non adaptés!

Données techniques:

| | |
|-----------|--|
| pH | 1%-5% (10-50 ml/l) : 1,8-1,2 (en eau déminéralisée, 20 °C) |
| Viscosité | < 50 mPas (concentré, 20 °C) |
| Densité | 1,4 g/cm ³ |

Composants:

Selon la recommandation européenne sur les détergents 648/2004 :

- < 5 % de tensioactifs non ioniques
- > 30 % de phosphates

Stockage:

Conserver à une température de stockage entre -15 et 30 °C. Des changements de couleur du produit peuvent survenir pendant le stockage. Cela n'a aucune influence sur la qualité du produit.

Indications de risque et consignes de sécurité:

En utilisation préconisée, il est conforme aux exigences de la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires.

Eliminer seulement les emballages complètement vidés et fermés. Pour l'élimination du produit restant, se référer à la fiche de données de sécurité.

Des informations complémentaires sur la sécurité et l'aspect environnemental sont disponibles sur les fiches de données de sécurité. Vous y accédez par notre site Internet www.drweigert.fr, onglet « Téléchargements ».

FT 3225/3-2
01/2018

Les informations de cette fiche technique se basent sur nos connaissances et expériences actuelles. Elles ne sauraient dispenser l'utilisateur de ses propres contrôles et de se reporter à la législation en vigueur. Une assurance juridique de propriétés